

Perspectives de l'emploi 2009 – Quelle est la situation relative de la FRANCE ?

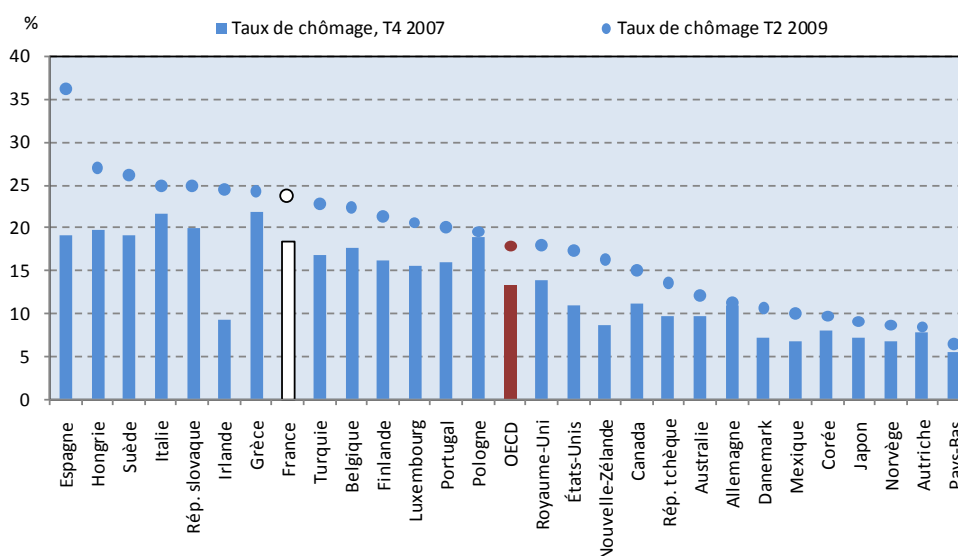
La France devrait connaître une nouvelle hausse sensible du chômage en 2010, alors que la situation tend à se stabiliser dans les pays qui ont enregistré les plus fortes dégradations des conditions sur le marché du travail, tels que les États-Unis, l'Espagne et l'Irlande. Les indicateurs les plus récents suggèrent qu'une reprise pourrait s'amorcer ; mais les pays de l'OCDE font encore face à de nombreuses turbulences, et la reprise restera probablement timide au cours des mois à venir. En outre, les expériences passées suggèrent que le redémarrage de l'activité met du temps à se traduire par une reprise de l'emploi. Dans ce contexte, les *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* indiquent que le taux de chômage en France augmentera probablement à nouveau en 2010, et pourrait s'approcher de 11% si la reprise tardait à venir.

Le chômage a fortement augmenté en France, bien que cette hausse ait été moins prononcée que dans un certain nombre de pays de l'OCDE. Depuis la fin 2007, le taux de chômage a augmenté de près de 2 points de pourcentage, atteignant 9.8% en juillet 2009, et plus de 600 mille personnes sont venues gonfler les effectifs du chômage. En comparaison, le taux de chômage moyen de la zone OCDE a progressé de 2.8 points de pourcentage sur la même période et 8.5% de la population active était au chômage en juillet, un pic sans précédent sur la période après guerre.

Les jeunes sont les plus touchés par la crise de l'emploi. Les perspectives d'emploi des jeunes sont une question particulièrement préoccupante en France. Avant que la crise ne débute, le taux de chômage des jeunes français était déjà nettement supérieur à la moyenne OCDE, et il a augmenté deux fois plus que le taux de chômage global pendant la récession. Au deuxième trimestre 2009, près d'un jeune actif sur quatre était au chômage, contre une personne sur dix pour l'ensemble de la population active (graphique 1). Des mesures décisives doivent être prises, afin d'éviter qu'un chômage élevé et persistant n'entame durablement les perspectives d'avenir des jeunes. A cet égard, les subventions introduites récemment par le gouvernement pour les contrats d'apprentissage sont bienvenues. Reste que les employeurs tendent à embaucher des jeunes apprentis déjà relativement qualifiés, et il faudrait renforcer les incitations à recruter et former des jeunes sans qualification, afin de réduire les risques de chômage de longue durée ou d'éloignement du monde du travail.

Graphique 1. Près d'un jeune actif sur quatre est au chômage en France

Taux de chômage des personnes âgées de 16 à 24 ans, % de la population active





Le recours important, en France, aux dispositifs de chômage partiel aide nombre de salariés à traverser la tempête. Ces dispositifs présentent l'avantage d'éviter certains licenciements, qui ne reposeraient que sur des contraintes de court terme, comme une baisse temporaire de l'activité ou des contraintes temporaires d'accès au crédit. Néanmoins, ils sont probablement moins efficaces lors des périodes prolongées de fort ralentissement économique, et peuvent même faire obstacle à une reprise saine, en perturbant les réallocations de main-d'œuvre entre les entreprises en perte d'activité et celles qui se développent. Il serait important de fixer des limites temporelles, claires et crédibles, à l'utilisation du chômage partiel, afin de ne pas subventionner de « mauvais » emplois (voués à disparaître) et freiner la croissance de l'emploi lorsque la reprise sera bien engagée.

Les conséquences sociales de la crise de l'emploi pourraient être moins sévères en France que dans de nombreux autres pays de l'OCDE. La crise actuelle met à rude épreuve les systèmes nationaux de protection sociale, l'augmentation du chômage exerçant une pression à la hausse sur la pauvreté dans tous les pays de l'OCDE. Avant le début de la crise, le taux de pauvreté parmi la population en âge de travailler était en France, à 6.7%, inférieur de 2.3 points de pourcentage à la moyenne OCDE, constat qui tenait largement au système de protection sociale en place. De fait, le système français de redistribution (transferts sociaux et impôts) permet de réduire des deux tiers le risque de pauvreté au sein de l'ensemble de la population en âge de travailler, et de plus de trois quarts, le taux de pauvreté parmi la population sans emploi, contre respectivement 47% et 54% en moyenne dans la zone OCDE.

Des mesures doivent être prises pour éviter que la crise de l'emploi actuelle ne débouche sur une situation de chômage durablement élevé, qui mettrait en péril le système de protection sociale. Les expériences passées en témoignent, il y a un risque réel, en France, de voir la forte augmentation conjoncturelle du chômage déboucher sur une situation prolongée de dépendance vis-à-vis du système de protection sociale pour une part non négligeable de la population bénéficiaire actuelle. A cet égard, la France a récemment mis en œuvre des mesures permettant de limiter ce risque, par rapport à ce qui a pu être observé lors des récessions précédentes. En particulier, la réforme du service public de l'emploi devrait resserrer le lien entre prestations, recherche d'emploi et participation à des programmes d'aide au retour à l'emploi, et l'introduction du RSA devrait rendre le travail plus rémunérateur pour les personnes les plus défavorisées sur le marché du travail. Il est crucial pour la France de continuer à investir dans la mise en place d'une stratégie d'activation des chômeurs complète et efficace, où les bénéficiaires de prestations sociales sont tenus à une recherche d'emploi active et doivent participer à des programmes de formation et d'aide à l'emploi afin d'assurer leur réinsertion rapide dans le monde du travail.

L'édition 2009 des *Perspectives de l'emploi de l'OCDE* est disponible sur le site réservé aux journalistes, protégé par un **mot de passe**, ou sur demande auprès de la **Division des Relations Media**. Pour de plus amples informations, les journalistes sont priés de se mettre en rapport avec le chef de la Division d'analyse et de politique d'emploi, Stefano Scarpetta (tel: +33 1 45 24 19 88 ou e-mail: stefano.scarpetta@oecd.org) ou Anne Saint-Martin (tel: +33 1 45 24 85 90 ou e-mail: anne.saint-martin@oecd.org).